L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 21 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande à louer—Pour la campagne, moyennant un prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut être, un bon cheval de famille pour voiture, doux et sans défaut, que pourrait conduire une dame. On prendra le plus grand soin du cheval. S'adresser par lettres, avec renseignements exacts au prix, etc., à A. B., Letter Box G. N. O. Post office.
21 juin—

On demande—Un jeune homme parlant le français et l'anglais désire trouver une place comme cocher dans une famille ou un pilot quelconque. S'adresser No 12 rue Madison.
21 juin—2f

On demande—Un bon tonnelier pour aller au Mexique. S'adresser à M. Rais de Velasco, 635 rue St Louis, restaurant Antoine.
21 juin—3f

A LOUER.

A louer—Cois Ste-Anne et Royale, magasin et premier, s'adresser à Maagin.
19 juin—1 sem

A VENDRE.

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, la très ancienne confiserie de Mme Martin, coin Chartres et Ste-Marie, avec les installations en totalité ou en partie et au bail de quatre années. S'adresser sur les lieux.
21 juin—

A vendre—Maison ancienne Dauphine et Conti. Pour informations s'adresser à la pharmacie Grillo, 299 rue Royale.
17 juin—17 18 19 21

A vendre à Milsa—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
14 juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Sarah Biger, femme de Joseph P. Wilson.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,552.—Division B—Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah Biger, femme de Joseph P. Wilson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Richard T. Buckner.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, No. 17,617—Division B.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Smith, tuteur du mineur Alice M. Buckner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25 30.

Succession de Thomas Lee Cheevers.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,546—Division —
Attendu que John A. Cheevers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Lee Cheevers, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 16 21

Succession de William H. Wood

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,991—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Miss Connie Elizabeth Howell Wood, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de John Steimes.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.—No 20,771—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gabriel Villere, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Eugie Barr

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 20,431—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 juin—19 24 28

Succession de Margaret Van Vrancken

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 21,501—Division C.—Attendu que Wm A. Van Vrancken a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret Van Vrancken, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 19 23

Succession de Ive J. A. Graillhe.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,839—Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 juin—15 19 24

Succession de Thomas Hasan.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.—No 20,801—Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Sidney H. Hasan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 juin—17 22 26.

Succession de Antoine Carrière.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 11,591—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Smith, tuteur du mineur Antoine Carrière, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 21

Succession de William H. Wood

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,991—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Miss Connie Elizabeth Howell Wood, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Eugie Barr

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 20,431—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 juin—19 24 28

Succession de Margaret Van Vrancken

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 21,501—Division C.—Attendu que Wm A. Van Vrancken a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret Van Vrancken, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 19 23

Succession de Ive J. A. Graillhe.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,839—Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 juin—15 19 24

Succession de Thomas Hasan.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 20,801—Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Sidney H. Hasan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

Michel Tortorich vs ses créanciers.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 20,588—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—17 22 26.

Succession de Antoine Carrière.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 11,591—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Smith, tuteur du mineur Antoine Carrière, Exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 21

Succession de William H. Wood

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,991—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Miss Connie Elizabeth Howell Wood, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Eugie Barr

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 20,431—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 juin—19 24 28

Succession de Margaret Van Vrancken

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 21,501—Division C.—Attendu que Wm A. Van Vrancken a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret Van Vrancken, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 19 23

Succession de Ive J. A. Graillhe.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,839—Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 juin—15 19 24

Succession de Thomas Hasan.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 20,801—Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Sidney H. Hasan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

Michel Tortorich vs ses créanciers.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 20,588—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Duffy, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

Michel Tortorich vs ses créanciers.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 20,588—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Sidney H. Hasan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—17 22 26.

Succession de Antoine Carrière.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 11,591—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Smith, tuteur du mineur Antoine Carrière, Exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 21

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans le but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Seules Grandes Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois et **ses Grands Tirages Semestriels** auront lieu **tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jos. Rodriguez

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

— à —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT: $150,000

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de quatre lots de terre de valeur et améliorations dans le Sixième District.

Cornelia B. Graham vs. Vincent Asbury

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 21,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et consentement du défendeur, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Charters, Casaux ou Royale et la Pair, le dit lot mesure dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.

Ensemble avec les quarante deux actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.

Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec varandah sur la façade, No 57 rue de Esplanade, dépendances, etc.

Sans rien dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre une somme de cinq cent quatre dollars, montant de contributions dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1881; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1882; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1883; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1884; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1885; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1886; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1887; l'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur la dite hypothèque, savoir: cinq mille deux cent soixante-seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette en sus, et le prix de l'adjudication, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31—juin 7,14,21,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Eliza Rand vs. veuve G. W.

Cour civile de district, pour la paroisse d'Orléans—No 21,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julie Johnson et Delgado, dans l'ancienne ville de Jacksonville, suivant un plan fait par C. A. Heddin, voyer, en date du 15 février, 1849. Une ancienne maison de deux étages, sur le dit lot, portant le numéro municipal 116 rue Romas.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Ste Anne et Roman, désigné par la lettre B, d'après le plan dressé par M. de Armas et mentionné d'après ce dit plan 83 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 123 pieds 1 pouce et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une élégante maison en briques de deux corps de logis à trois ardoises avec 4 chambres, cuisine avant deux chambres, hangar pour blanchir, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 146 rue Roman.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Ste Anne et Roman, désigné par la lettre B, d'après le plan dressé par M. de Armas et mentionné d'après ce dit plan 83 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 123 pieds 1 pouce et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une élégante maison en briques de deux corps de logis à trois ardoises avec 4 chambres, cuisine avant deux chambres, hangar pour blanchir, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 146 rue Roman.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Prieur et Roman, désigné par la lettre C, d'après le plan dressé par Girou et Castaing, le 13 janvier 1851, et mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois de deux corps de logis, retirée de la rue, ayant 4 chambres, cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., connue par le numéro municipal 150 rue Prieur.

Termes et conditions.—Un tiers en plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et liens d'usage, avec intérêt de 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfaitement, la clause de 10 0/0 pour frais d'avocat en cas de poursuites pour recouvrement, le paiement des billets ou toute partie d'iceux, et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs devront tenir les bâtisses assurées pour un montant suffisant par les parties intéressées et transférer la police au défendeur des billets, remboursement les primes non échues, et assumer toutes les taxes de l'année 1887 au dessus du prix d'adjudication et déposer 10 0/0 sur le montant de l'adjudication comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public aux frais des acquéreurs.
11 juin—11 12 18 au jour de la vente.

Département du Trésor,
Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency.)
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.
Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La", insolvable

Un dividende de 2 pour cent faisant en tout 62 pour cent a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur consistait en une réclamation contre E. D. Leftwich, fondé de pouvoirs assignataire de N. S. Williams, pour $50,000 83. Ce n'est pas en reconnaissance d'un jugement de la cour inférieure, a été maintenu par la cour suprême des Etats-Unis, et les créanciers de Leftwich sont les affaires vont maintenant être liquidées définitivement. Les réclamants dont les titres n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TEENHOLM,
Contrôleur de la Circulation.
(Comptroller of the Currency.)

A. M. Agelasto,
F. Alpuntc,
Joseph Batt
A. Bayhi & Co
W. H. Bell,
H. Benjamin & Co.
Louis Bailey,
I. Beindel,
J. Bandes,
J. F. Bastinighi,
Bertolo & Bro.,
C. Barbe,
J. A. Blaffer & Co
Jean Ballenede,
Samuel Bardeen,
James D. Coleman
Amadie Couturie
Lucy Curtis
Creole Fire Co. No. 9,
P. Casse, agent,
Eugene Cullon
J. J. Cassard,
J. H. Chipot,
Louis Chauvin,
Etienne Dubois
A. Alciatore,
Joseph Brogera
H. J. Bolden
W. H. Bell, administr.
A. Bedault & Co.,
Bernegau De Suet
F. Baldon,
J. Brown,
Louis Bauer,
H. Beirne,
B. E. Barinde
W. Alexandre Bosse,
J. A. Bordusat,
Compagnie 4 Jambert,
L. Calloway agent
P. Caro
François Carrere,
Cecilia J. & Miller,
P. Casse
M. Connell,
L. Charvet,
Harmes Curtius,
John Cockard,
Dubois & Lamainiere,
P. Duchenne,
A. Deichmann,
J. C. Denis,
De Sutter Hart & Co.,
George Dugan,
G. M. Doll,
M. T. Durros,
A. De Saisse Gêmo,
Manuel Diaz,
Florian Diaz,
Foley, Conzet & Co.,
A. Finich,
Charles Fils,
M. Fallex,
K. C. Felmour,
R. R. Finale,
Joseph Gugenheimer,
Generelly & Allex,
J. Grosse,
Fred Good,
Mme Arecio Guivand,
Howard Gorman,
J. Garidel,
Herman & Vignes,
George How, M. D.,
B. Herrero,
Mme Henry Hebert,
Marx Israel,
Johnson & Manson,
Jeanneuand & Co.
J. Johnson,
Harriet Johnson,
C. W. Kellendyr,
Dr K. Kunnemann,
Joseph Larrieu,
M. Lamazou,
C. L'Hote & Co.
Edward Lischy,
Lebouisse & Hohle,
T. Lafon,
G. A. Lanaux,
E. Montanee & Co,
A. J. Montein,
M. Mann,
P. Macon
J. Mangin,
Malgnan & Laberde,
J. Manaud,
T. Murray,
Orville Marigny,
V. Maignan,
R. Marks,
Beville Nivette,
Frank Oberhauser,
H. D. Ogden, exécuteur
S. P. Parmly, agent,
Pritchard & Beckham,
Perkins, Swanson & Co,
S. E. Packark,
B. Piffet,
Planters Cotton Press
E. Rabasse,
J. Reviere,
Mme Anna Saren,
William Strasser,
Southern Ramie Culture Assn.
Sawyer & Dryer,
H. F. Sturckrow,
Schneider & Zuberbier,
J. Siegfried & Co.
S. Saabary,
J. J. Stewart, témoin,
F. Sonnier,
C. B. Singleton,
Alfred Shaw,
Y. Samarath fils,
E. A. Terpshone,
E. M. Todd & Co.
T. Taylor,
M. A. Vogel,
Jas A. Vignaud,
François Voirin,
Adolp Waite,
J. A. Willis,
James Wilson,
E. E. White,
M. A. Zounis & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Actions du Union Sanitary Excavating Company.

Ustensiles de cuisine, meubles de maison, etc.

Succession de Geo. H. Engelbrecht.
No 21,280.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—MARDI, 21 juin 1887, à midi et demi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Charters, Casaux ou Royale et la Pair, le dit lot mesure dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.

Ensemble avec les quarante deux actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.

Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec varandah sur la façade, No57 rue de Esplanade, dépendances, etc.

Sans rien dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre une somme de cinq cent quatre dollars, montant de contributions dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1881; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1882; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1883; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1884; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1885; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1886; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1887; l'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur la dite hypothèque, savoir: cinq mille deux cent soixante-seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette en sus, et le prix de l'adjudication, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31—juin 7,14,21,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Eliza Rand vs. veuve G. W.

Cour civile de district, pour la paroisse d'Orléans—No 21,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julie Johnson et Delgado, dans l'ancienne ville de Jacksonville, suivant un plan fait par C. A. Heddin, voyer, en date du 15 février, 1849. Une ancienne maison de deux étages, sur le dit lot, portant le numéro municipal 116 rue Romas.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Ste Anne et Roman, désigné par la lettre B, d'après le plan dressé par M. de Armas et mentionné d'après ce dit plan 83 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 123 pieds 1 pouce et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une élégante maison en briques de deux corps de logis à trois ardoises avec 4 chambres, cuisine avant deux chambres, hangar pour blanchir, citerne, lieux d'aisance et cour brique, etc.

Se référer au plan qui sera exposé à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Cahiers des charges, etc., à l'étude de l'Huissier Vendeur, Placide J. Spear, 46 rue Royale.

Sans rien dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7, 14, 21, 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grothum vs. Anna Kremer.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julie Johnson et Delgado, dans l'ancienne ville de Jacksonville, suivant un plan fait par C. A. Heddin, voyer, en date du 15 février, 1849. Une ancienne maison de deux étages, sur le dit lot, portant le numéro municipal 116 rue Romas.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Ste Anne et Roman, désigné par la lettre B, d'après le plan dressé par M. de Armas et mentionné d'après ce dit plan 83 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 123 pieds 1 pouce et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une élégante maison en briques de deux corps de logis à trois ardoises avec 4 chambres, cuisine avant deux chambres, hangar pour blanchir, citerne, lieux d'aisance et cour brique, etc.

Se référer au plan qui sera exposé à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Cahiers des charges, etc., à l'étude de l'Huissier Vendeur, Placide J. Spear, 46 rue Royale.

Sans rien dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7, 14, 21, 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon vs Aline Lewis et Berthe

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 10,013—En vertu du writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 24 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Tremé, dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro huit dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St Pierre et Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 20 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Le quatrième lot de la section dix dans la township double, sud, ancienne ville, district sud-est, est du fleuve Lombardy, commençant à soixante pieds des Bayous Bienvenue et Jean, étant l'arrière en la partie du fond de la parcelle acquise par Otto Tonche de Joseph R. Hernandez, par devant A. Rey, notaire, le 24 février 1884, et plus amplement décrite sur un plan fait par H. Grandjean, ingénieur civil, le 11 et 16 janvier 1884, ensemble avec toutes les annexes et fait partie du dit acte de vente par devant Ker, notaire, en date du 17 janvier 1884.

Aussi, tous les droits, titres et intérêts du dit Tonche à cette partie ou portion de la propriété ci-dessus décrite sur le Bayou St Jean, ainsi que la façade de la dite propriété sur le dit Bayou St Jean, de la profondeur de soixante pieds à partir des bords du dit Bayou, avec, conformément au plan, quatre acres et soixante-trois centièmes d'acre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juin—18 25 juil 2 9 16 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grothum vs Anna Kremer.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, No 21,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un